

**UNION ECONOMIQUE ET MONETAIRE
OUEST AFRICAINE**

La Commission



**SIXIEME REUNION MINISTERIELLE SUR LA SECURITE DANS
L'ESPACE UEMOA**

ABIDJAN, 10 SEPTEMBRE 2021

Relevé de conclusions

1. Le 10 septembre 2021 s'est tenue à Abidjan, en République de Côte d'Ivoire, la sixième réunion ministérielle sur la sécurité dans l'espace UEMOA.

La réunion était placée sous la présidence du Général de Brigade Damehame YARK, Ministre de la sécurité et de la protection civile de la République Togolaise.

Y ont pris part :

- ✓ Monsieur Maxime KONE, Ministre de la Sécurité du Burkina Faso ;
- ✓ Général de Corps d'Armée Vagondo DIOMANDE, Ministre de l'Intérieur et de la sécurité de la République de Côte d'Ivoire ;
- ✓ Dr. Alfredo MALU, Secrétaire d'Etat à l'ordre public, représentant Monsieur Botche CANDE, Ministre d'Etat, de l'Intérieur et de l'ordre public de la République de Guinée-Bissau ;
- ✓ Monsieur Mohamed SAKE, Contrôleur général de police, représentant Monsieur Alassane SEIDOU, Ministre de l'Intérieur et de la sécurité publique de la République du Bénin ;
- ✓ Monsieur Nouhoum Mahamane HAÏDARA, Ministre conseiller à l'Ambassade du Mali près la République de Côte d'Ivoire, représentant le Colonel Major Daoud Aly MOHAMMEDINE, Ministre de la Sécurité et de la protection civile de la République du Mali ;
- ✓ Dr. Moussa ALOUA, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République du Niger en Côte d'Ivoire, représentant Monsieur Alkache Alhada, Ministre de l'Intérieur et de la décentralisation de la République du Niger ;
- ✓ Monsieur Abdoulaye BA, Commissaire divisionnaire de police, chef de service régional des renseignements de Dakar, représentant Monsieur Antoine Félix Abdoulaye DIOME, ministre de l'Intérieur de la République du Sénégal.

Ont également participé aux travaux de la réunion ministérielle, Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA et Monsieur Paul Robert TIENDREBEOGO, Délégué général à la paix et à la sécurité de la Commission de l'UEMOA.

2. La réunion a été précédée d'une réunion des experts, tenue du 7 au 9 septembre 2021 à Abidjan.
3. Examinant l'évolution de la situation sécuritaire, les ministres se sont réjouis des résultats enregistrés en matière de renforcement de la coopération entre les services de sécurité et de renseignement. Toutefois, ils se sont préoccupés de la dégradation continue de l'environnement sécuritaire, caractérisée par la récurrence des attaques terroristes, des crimes et criminalités, des trafics de tous genres et la délinquance économique.

Les participants ont condamné les attaques terroristes dans l'espace UEMOA, notamment au Burkina, en Côte d'Ivoire, au Mali et au Niger, pays auxquels ils ont exprimé leur solidarité. Ils ont salué la détermination des Etats membres à combattre le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi que la résilience des populations face à cette situation.

Les ministres se sont engagés à renforcer leur coopération à travers l'échange de renseignements et la coordination des actions de lutte contre le terrorisme et la criminalité transnationale organisée.

4. Ils ont examiné et adopté le Rapport sur la paix et la sécurité dans l'espace UEMOA pour le second semestre 2020. Ce document, qui fait le point de l'évolution de la situation sécuritaire dans les pays, constitue un repère important pour les décideurs politiques et les acteurs de terrain.
5. En vue d'accélérer la mise en œuvre de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres de l'UEMOA du 26 avril 2018, la réunion a adopté une feuille de route pour la période 2021 – 2025. Cette feuille de route vise spécifiquement à :
 - ✓ renforcer le partage d'informations et de renseignements ;
 - ✓ renforcer la lutte contre la criminalité transnationale organisée dans les zones transfrontalières ;
 - ✓ impliquer la population dans la prévention et la gestion des crises et des conflits ;
 - ✓ développer des espaces frontaliers de paix et de sécurité ;
 - ✓ renforcer les capacités techniques et opérationnelles des Forces de défense et de sécurité ;

- ✓ assurer une appropriation effective des textes communautaires en matière de paix et sécurité, notamment par les décideurs;
- ✓ assurer le suivi et la coordination de la mise en œuvre de l'Accord-cadre de coopération en matière de sécurité et de renseignement entre les Etats membres de l'UEMOA.

Pour la mise en œuvre des activités de la feuille de route, la réunion invite la Commission de l'UEMOA, le cas échéant, à conclure des accords de partenariat.

6. Examinant le rapport de l'étude sur l'informatisation et l'interconnexion des postes de police frontaliers, les participants ont noté le faible niveau d'informatisation de ces postes, d'où la difficulté à assurer une meilleure traçabilité des mouvements des personnes de part et d'autre des frontières.

Ils ont adopté le rapport de l'étude et recommandé à la Commission de l'UEMOA de prendre les dispositions nécessaires en vue de l'élaboration rapide d'un projet d'informatisation et d'interconnexion des postes de police frontaliers et de la recherche de financement pour sa mise œuvre.

7. Au terme des travaux, les participants à la sixième réunion ministérielle sur la sécurité dans l'espace UEMOA expriment leur profonde gratitude à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, au gouvernement et au peuple ivoiriens pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité dont ils ont bénéficié, ainsi que leurs délégations. Ils adressent, en outre, leurs félicitations à Monsieur Abdoulaye DIOP, Président de la Commission de l'UEMOA pour les excellentes dispositions prises en vue du bon déroulement de la réunion.

Fait à Abidjan, le 10 septembre 2021.

Le Président,


Général de Brigade Damehame YARK
Ministre de la Sécurité et de la Protection
Civile de la République Togolaise